

AFRICANA LINGUISTICA

EDITORS:

Koen Bostoen
Baudouin Janssens
Jacky Maniacky

EDITORIAL ASSISTANT:

Muriel Garsou

COVER:

Sony Van Hoecke

DETAILS PHOTOS COVER:

Nkisi figure. Kongo (Vili). Lower Zaire region. Formerly in the collection of
Dr. S. Chauvet; collected before 1936. RG 67.63.224. H. 33 cm. Wood, metal, pigments,
mirror, leopard claw.

This publication has been peer-reviewed.

Africana Linguistica

Volume XII-2006

ISBN: 90-75894-88-0

ISSN: 0065-4124.

Legal deposit: D/2006/0254/09

© 2006, Royal Museum for Central Africa
13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgium)

Information & subscription on www.africamuseum.be/publications

Printed by Peeters nv (Belgium)

VOL. XII — 2006

ROYAL MUSEUM FOR CENTRAL AFRICA — BELGIUM

AFRICANA LINGUISTICA – VOL. XII (2006)

- GREGOIRE, CLAIRE
Hommage à Jean Léonce Doneux (1931-1999) v
- BASTIN, YVONNE
Hommage à André Coupez (1922-2006) XIII
- AMBOUROUE, ODETTE
De la tonalité des nominaux en orungu (B11b) I
- BASTIN, YVONNE
Un PV_i - à la première personne du singulier en bantou 25
- ELDERS, STEFAN
Issues in comparative Kébi-Bénoué (Adamawa) 37
- FAYE, SOULEYMANE & MOUS, MAARTEN
Verbal system and diathesis derivations in Sereer 89
- MEEUWIS, MICHAEL
The Lingála-Kiswahili border in north-eastern Congo.
Its origins in Belgian colonial state formation of the late
nineteenth and early twentieth centuries 113
- POZDNIAKOV, KONSTANTIN & SEGERER, GUILLAUME
Les alternances consonantiques du sereer:
entre classification nominale et dérivation 137
- SOMTE, MADELEINE
Structure du syntagme déterminatif en ngam 163

Africa
afrika

TERVUREN

KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSÉE ROYAL
DE L'AFRIQUE CENTRALE

LEUVENSESTEENWEG 13 B-3080 TERVUREN

ISBN 90-75894-88-0



ISSN 0065-4124

**Les alternances consonantiques du sereer :
entre classification nominale et dérivation**

Konstantin POZDNIAKOV* & Guillaume SEGERER*

1. Introduction

Le sereer, langue atlantique apparentée au peul, présente comme ce dernier une morphologie complexe qui combine le marquage des classes nominales et l'alternance consonantique. Ces deux phénomènes ont été plus ou moins précisément décrits dans quelques articles (notamment Fal 1980 ; Faye 1982, 1984 ; Pozdniakov 1987 ; McLaughlin 1995, 2000 ; Faye 2005), mais demeurent beaucoup moins bien documentés que les faits du peul, pour lesquels il existe une abondante littérature (voir Breedveld 1995 : 60 pour une liste des sources). En sereer, comme en peul, il existe un rapport étroit mais non exclusif entre le marquage des classes nominales et l'alternance consonantique. Concrètement, le choix du degré d'alternance est en partie dicté par le choix de la classe nominale, mais il existe d'autres conditionnements, notamment l'opposition singulier / pluriel et les diverses possibilités de dérivation transcatégorielle. Ces mécanismes sont bien souvent interdépendants : par exemple, la dérivation verbe > nom implique l'affectation à la base lexicale d'une marque de classe, laquelle entraîne en principe le choix d'un degré d'alternance. Mais ce choix peut se trouver en contradiction avec le degré d'alternance requis par l'opération de dérivation elle-même. Il s'ensuit que le détail de l'alternance consonantique en sereer offre un tableau extrêmement complexe. Cet article se propose de dégager les divers mécanismes qui donnent au système cette complexité.

Les données du sereer qui ont servi aux analyses développées ici sont pour l'essentiel issues du monumental dictionnaire en 6 volumes de Crétois (1972-1977).

* Laboratoire LLACAN (CNRS - INALCO).

Voici le tableau des classes et des appariements en sereer, avec la mention des degrés d'alternance de la consonne initiale du radical¹ :

o-II...-ox	Ø-I...-w
a-II...-al	a-II...-ak (xa...-ax)
(gi ~ Ø)-I...-l	
(gi ~ Ø)-III...-n	
Ø-II...-fan	Ø-II...-k
f o-I...-ol	(p o-II...-k)
o-I...-ol	
o-III...-onG ²	f o (~ fi ~ fu)-III...-n
f a-III...-(fa)n	(pa-III...-k)

Ce système est sans doute le plus atypique dans le groupe atlantique. Les marques de classe sont constituées d'un préfixe (qui peut être Ø) et d'un suffixe. Ces deux éléments permettent de former les combinaisons suivantes :

préfixe-RACINE	forme indéfinie, indéterminée
RACINE-suffixe	forme indéfinie, déterminée
préfixe-RACINE-suffixe	forme définie, déterminée

Par ailleurs, les suffixes doivent être accompagnés d'une voyelle que l'on appelle « distancielle », qui précise le type de détermination (spatiale – lointain / proche – ou anaphorique).

Exemples avec les voyelles distancielles –e (proche) et –a (lointain) :

o koor	'homme'		
koor ox-e	'un homme (ici)'	~ koor ox-a	'un homme (là-bas)'
o koor ox-e	'l'homme (ici)'	~ o koor ox-a	'l'homme (là-bas)'

La structure confixale est aujourd'hui assez rare parmi les langues atlantiques, on trouve des confixes pour quelques classes en limba, en nyun-buy, et à l'état de trace en wolof, dans les langues mel, et peut-être en bijogo. Cette distribution suggère toutefois que cette structure peut être reconstruite pour le proto-atlantique (Pozdniakov 1993), où l'on suppose qu'elle était caractéristique de la forme définie des noms.

Ce qui est atypique en sereer, c'est d'une part la variété de structure syllabique des préfixes et des suffixes, et d'autre part le fait que la consonne du suffixe n'est pas la même que celle du préfixe correspondant. Ces deux phénomènes vont à l'encontre de la structure postulée pour le proto-atlantique, dans laquelle le suffixe, de forme -VC, est la forme 'miroir' du préfixe CV-, c'est-à-dire avec les

1. Les chiffres romains qui suivent immédiatement le préfixe indiquent le degré d'alternance requis pour la consonne initiale du radical (voir ci-dessous). Les traits indiquent les appariements singulier/pluriel. Les traits discontinus signalent des appariements rares. Les formes présentées comme dialectales sont entre parenthèses.

2. Crétois note nG l'uvulaire sonore prénasalisée.

mêmes éléments vocalique et consonantique, mais dans l'ordre inverse. Nous allons maintenant examiner les faits du sereer en détail.

Les préfixes présentent les structures Ø, V, et CV. Les suffixes présentent également 3 types de structure : C, VC et CVC, mais ils sont toujours différents des préfixes. La structure CVC est totalement atypique pour l'atlantique et ne se rencontre qu'en peul, la langue la plus proche du sereer. Cette innovation de structure devra être expliquée : s'est-elle développée parallèlement en peul et en sereer, ou provient-elle du fond commun peul-sereer ?

Parmi les 15 marques de classes formellement distinctes (auxquelles on peut ajouter au moins 3 variantes dialectales), on a une diversité de structures plutôt supérieure à la moyenne. En effet, dans les langues atlantiques, les marques de classes sont généralement de forme V ou CV, parfois Ø, parfois VC pour les suffixes, exceptionnellement CVC. Cette diversité cache un inventaire phonématique finalement assez pauvre : la consonne initiale d'un préfixe de classe ne peut être que f ou p, parfois g dans certaines variantes dialectales. La consonne finale d'un suffixe est un peu moins prévisible (x, w, l, n, nG, k), mais on verra ci-dessous que des phénomènes d'unification par analogie ont sans doute déjà commencé à jouer. Le point le plus remarquable, c'est que la consonne initiale d'un préfixe et la consonne finale du suffixe correspondant ne sont jamais identiques. Au vu des inventaires, il ne peut bien sûr pas en être autrement. En diachronie, la conséquence de cette observation est que le système actuel du sereer ne peut pas être directement hérité d'un proto-système qui aurait connu la confixation « en miroir ».

En ce qui concerne les voyelles, on ne trouve que a et o (la présence de i étant limitée à une variante dialectale). Il s'agit ici encore d'un cas peu représentatif de la situation générale en atlantique. En outre, la voyelle du suffixe est toujours identique à celle du préfixe, contrairement à ce qu'on a vu pour les consonnes. On ne peut pas être sûr que les voyelles actuelles soient les réflexes des proto-voyelles de classe.

On constate donc que l'opposition « de position » (préfixe / suffixe) est au cœur du système, puisqu'elle entre en corrélation avec la structure des unités mais aussi avec leur forme : les voyelles et les consonnes sont pour ainsi dire dépendantes de la position, mais de façon inverse. Les premières doivent être identiques, les secondes doivent être différentes.

À côté de ces corrélations entre la position et d'autres traits formels (structure phonématique, structure syllabique), on repère des corrélations plus discrètes qui impliquent le système d'alternances consonantiques.

Comme en peul et dans d'autres langues de la branche Nord du groupe atlantique³, les consonnes initiales des unités lexicales du sereer sont soumises à des procédés d'alternance. Il s'agit de la variation du mode d'articulation de certaines consonnes selon des critères non phonologiques. En d'autres termes, un trait phonologique est chargé d'une valeur grammaticale :

3. Les alternances sont aussi attestées dans les langues Tenda (basari, konyagi, bapen, tanda, bedik), dans le groupe Buy-Nyun, en jaad et biafada, en proto-wolof et peut-être à l'état de traces dans le groupe Bak.

bes 'jour' / pes 'jours'
 faa6 'crapaud' / paa6 'crapauds' / mbaa6 'petit crapaud'
 raay 'être exilé' / taayu 'exilé'

Ce système d'alternances est étroitement imbriqué avec le système des classes nominales. Chaque classe est liée à l'un des trois degrés d'alternance de la consonne initiale de radical. Historiquement, l'apparition des alternances consonantiques dans la branche Nord des langues atlantiques est sans doute liée à la présence d'augment, l'un nasal et l'autre vocalique. En sereer, on voit encore la présence d'éléments nasals dans les marques de classe liées au III^{ème} degré d'alternance. En synchronie, les traces de ces augment se manifestent dans des corrélations de traits formels :

- degré III - classes à suffixes en C nasale (n, nG)⁴
- degré I - classes à suffixes en C sonante orale (l, w) ; absence de la voyelle a.

Dans la perspective de la reconstruction interne, les alternances consonantiques méritent une étude approfondie. Ce phénomène est souvent présenté de façon statique : chaque degré d'alternance est associé à une fonction ou un trait grammatical. Ici, on cherchera davantage à exploiter la dynamique du système, en examinant la nature des opérations qui mettent en jeu l'alternance.

Les trois degrés d'alternance sont schématisés comme ceci :

III	mb	mb	mb	nd	nd	nj	nj	ng	ng	nG	III
II	p	p	b	t	t	c	c	k	k	q	II
I	f	b	w	r	d	s	j	h	g	x	I

La variation consonantique ne concerne que les consonnes initiales de radical et est associée à deux principaux types d'oppositions : l'opposition dérivationnelle (type Vb/N, N/N, N/diminutif) et l'opposition de nombre (Vb_{sg}/Vb_{pl}, N_{sg}/N_{pl}, Adj_{sg}/Adj_{pl}). Pour Crétois (1973), l'alternance est conditionnée par les 9 « fonctions » suivantes⁵ :

- 1) verbe singulier > verbe pluriel (Vb_{sg} > Vb_{pl}) ;
- 2) verbe > nom (Vb > N_{sg}/N_{pl}) ;
- 3) verbe > nom d'agent (Vb > Nag_{sg/pl}) ;
- 4) verbe > nom d'agent formé par reduplication (Vb > Nag_{red sg/pl}) ;
- 5) verbe > adjectif qualificatif (Vb > Adj_{sg/Adjpl}) ;
- 6) nom singulier > nom pluriel (N_{sg} > N_{pl}) ;
- 7) nom singulier > nom singulier (N_{sg} > N_{sg}/N_{pl}) ;
- 8) nom > nom dérivé formé par reduplication (N > N_{red sg/pl}) ;
- 9) nom > nom de sens diminutif (N > N_{dim sg/pl}).

4. Il y a une exception apparente : la classe de pluriel pa-III...-k. Cette classe peut être traitée comme une innovation, par dérivation à partir de la classe de singulier fa-III...-(fa)n : alternance de la consonne du préfixe + suffixation de -k qui est le suffixe le plus courant au pluriel.

5. Une liste des abréviations est donnée à la fin du texte.

Il serait trop simple de dire que chacune de ces fonctions est associée à un changement du degré d'alternance de la consonne initiale. Une consonne peut très bien alterner pour une fonction et ne pas alterner pour une autre. En fait, pour chacune des 9 fonctions ci-dessus, Crétois donne les consonnes résultantes possibles en fonction des consonnes d'origine. Ces informations sont réunies et résumées dans les tableaux des pages qui suivent.

Les consonnes de la colonne de gauche sont les consonnes initiales des racines lexicales. Pour chacune des fonctions, on donne les consonnes résultantes, au singulier et au pluriel. Les consonnes nasales m, n, ɲ, ŋ n'alternent pas. Les consonnes glottalisées ʙ, ɗ, ɣ alternent dans certaines variétés dialectales avec leur contreparties sourdes, qui par ailleurs n'ont semble-t-il pas de statut phonématique. Il n'en sera pas tenu compte ici⁶.

Nous allons examiner d'un peu plus près chacune des fonctions décrites par Crétois. Les tableaux de la page précédente résument de façon synthétique l'ensemble des exemples fournis par Crétois. Cependant, pour une meilleure compréhension du fonctionnement des alternances, il nous a paru plus utile de séparer les oppositions de type dérivationnel des oppositions de nombre. Bien entendu, ceci ne concerne pas les fonctions 1 et 6, puisqu'elles ne sont pas dérivationnelles. Pour les autres, nous présenterons séparément les mécanismes de dérivation.

6. Pour plus de détails, voir Fal (1980), McLaughlin (1995). Dans Crétois (1973), ce type d'alternance est présenté comme optionnel et/ou dialectal : « À certains endroits les "occlusives glottalisées" /ʙ, ɗ, ɣ/ ne permutent pas, alors que dans d'autres, d'après M^{me} A. Diop, elles permutent avec "les occlusives glottalisées sourdes /P/T/C/ ». (Crétois 1973 : 44)

L'alternance consonantique en sereer

		1 Vb sg > pl	2 Vb > N sg-pl	3 Vb > Nag sg-pl	4 Vb > NagR sg-pl	5 Vb > Adj sg-pl				
mb	-	-	-	-	-	-				
nd	-	-	-	-	-	-				
nj	-	-	-	-	-	-				
ng	-	-	-	-	-	-				
nG	-	-	-	-	-	-				
b	mb	III	mb-p p-p	III-II II-II	b-b	I-I	p-b	II-I	p-b	II-I
d	nd	III	nd-t t-t	III-II II-II	t-d	II-I	t-d	II-I	t-d	II-I
j	nj	III	nj-c c-c	III-II II-II	c-j	II-I	c-j	II-I	c-j	II-I
g	ng	III	ng-k k-k	III-II II-II	g-g	I-I	k-g	II-I	ng-k k-k k-g	III-II II-II II-I
p	p	II	p-p	II-II	p-p	II-II	p-p	II-II	p-p	II-II
t	t	II	t-t	II-II	t-t	II-II	t-t	II-II	t-t (nd-t)	II-II (III-II)
c	c	II	c-c	II-II	c-c	II-II	c-c	II-II	c-c	II-II
k	k	II	k-k	II-II	k-k	II-II	k-k	II-II	k-k	II-II
q	q	II	q-q	II-II	q-q	II-II	q-q	II-II	q-q	II-II
f	mb	III	mb-p p-p	III-II II-II	p-f	II-I	p-f	II-I	p-f mb-p	II-I III-II
r	nd	III	nd-t t-t	III-II II-II	t-r nd-t t-t	II-I III-II II-II	t-r (t-d)	II-I (II-I)	t-r	II-I
s	s	I	s-s (c-c)	I-I (II-II)	s-s	I-I	s-s	I-I	s-s	I-I
h	ng nG	III III	ng-k k-k q-q nG-q	III-II II-II II-II III-II	k-k	II-II	k-k k-h	II-II II-I	k-k k-h	II-II II-I
x	ng nG	III III	ng-k q-q k-k	III-II II-II II-II	q-q k-x	II-II II-I	k-h q-q k-k	II-I II-II II-II	nG-q ng-q q-q k-x	III-II III-II II-II II-I
w	mb	III	mb-p b-b	III-II II-II	b-w b-b	II-I II-II	b-w p-b b-b	II-I II-I II-II	b-w mb-mb mb-p	II-I II-I III-II

		6 N sg > pl	7 N > N sg-pl	8 N > Nred sg-pl	9 N > Ndim sg-pl
mb	p	II	-	-	mb-mb III-III
nd	t	II	r-t t-t	I-II II-II	t-t II-II
nj	c	II	j-c	I-II	c-c II-II
ng	k	II	x-k k-k	I-II II-II	ng-ng III-III
nG	q	II	q-q	II-II	nG-nG III-III
b	b (p)	II II	mb-p w-b f-p	III-II I-II I-II	p-p II-II
d	t	II	nd-t	III-II	t-t II-II
j	c	II	nj-c	III-II	nj-c III-II c-c II-II
g	k	II	ng-k k-g ng-g	III-II II-I III-I	g-k I-II
p	p (f)	II I	mb-p	III-II	p-p II-II
t	t	II	nd-t	III-II	t-t II-II
c	c	II	nj-c	III-II	c-c II-II
k	k	II	ng-k	III-II	k-k II-II
q	q	II	nG-q	III-II	q-q II-II
f	p	II	mb-p	III-II	p-p II-II
r	t	II	nd-t	III-II	t-t II-II
s	(c) s	II I	c-c	II-II	s-s I-I
h	k	II	h-h	I-I	k-k II-II
x	q k	II II	ng-k	III-II	x-x I-I
w	b	II	w-w	I-I	w-w I-I
					mb-mb III-III

2. La fonction 1 : Verbe singulier > Verbe pluriel

Nsg	mb	nd	nj	ng	nG	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Npl	-	-	-	-	-	mb	nd	nj	ng	p	t	c	k	q	mb	nd	s	ng	ng	mb
deg						III	III	III	III	II	II	II	II	II	III	III	I	III	III	III

gar 'venir' > a ngara 'ils viennent'
 war 'tuer' > a mbara 'ils tuent'

Le tableau ci-dessus présente, pour chacune des consonnes initiales des verbes au singulier, la consonne résultante au pluriel et le degré d'alternance correspondant. On note immédiatement l'absence des consonnes prénasalisées parmi les consonnes initiales possibles au singulier. C'est un fait souvent noté pour de nombreuses langues atlantiques : les racines verbales n'admettent généralement pas d'initiales prénasalisées. Diverses explications sont possibles, mais cette question dépasse le cadre de cet article.⁷

Le degré résultant pour la fonction 1 est le plus souvent le degré III, sauf en deux occasions : la consonne /s/ et les occlusives sourdes restent inchangées. La consonne /s/, d'une manière générale, n'est que partiellement intégrée au système d'alternance. Quant aux occlusives sourdes, leur comportement régulier peut être expliqué par l'hypothèse suivante : dans le proto-système, seules les sonores connaissaient le degré prénasalisé (Pozdniakov 1987). Pour les sourdes, le degré III était identique au degré II :

proto-sereer			sereer actuel		
III	II	I	III	II	I
mb	b	w	mb	p	b
p	p	f	mb	p	f

Un tel système existe aujourd'hui en peul, dont on peut dire qu'il conserve les traits du proto-système peul-sereer. L'opération qui consiste à faire alterner la consonne initiale d'un verbe pour marquer le nombre est donc ancienne. Selon l'ancien système d'alternance, on peut dire très simplement qu'un verbe au pluriel requiert une consonne initiale de degré III. Ce comportement s'est fixé avant le changement du système d'alternance et s'est maintenu malgré ce changement. On peut donc dire que bien qu'empruntant des caractéristiques formelles du système d'alternance, le marquage morphologique de l'opposition sg/pl s'en est affranchi depuis longtemps.

Au plan historique, on peut reconstruire pour le proto-sereer le degré résultatif III : les verbes au pluriel prennent le degré le plus fort. C'est également ce qu'on observe en peul. On doit également reconstruire une restructuration radicale du système d'alternance entre les stades proto-sereer et sereer : au degré III, les deux séries de consonnes (sourdes et sonores) ont été unifiées en faveur des

7. Dans les tableaux des autres fonctions impliquant les verbes, on supprimera désormais la partie concernant les prénasalisées.

sonores prénasalisées : *p, *t, *c, *k (III) > mb, nd, nj, ng. Au degré II en revanche, les deux séries (sourdes et sonores) ont été unifiées au profit des occlusives sourdes : *b, *d, *j, *g (II) > p, t, c, k. Au degré I les sonantes ont été remplacées par les occlusives sonores correspondantes : *w, *l, *y, ? (I) > b, d, j, g. Cette restructuration du système doit être postulée pour expliquer, entre autres, le comportement des fricatives. Si les occlusives sourdes étaient à la fois de degré II et de degré III, alors les verbes à initiale fricative feraient leur pluriel avec une occlusive sourde. Le fait que les fricatives (sourdes) alternent avec des prénasalisées permet de poser que :

- le degré III est bien celui des prénasalisées ;
- le pluriel des verbes est marqué par le degré III.

Le comportement des occlusives sourdes doit être considéré comme une survivance de l'ancien système. En d'autres termes, le fonctionnement actuel de l'opposition sg/pl pour les verbes exige un degré résultant « fort » (le degré III). Si la consonne de départ est déjà « forte » (p, t, c, k), il n'y a pas de changement.

3. La fonction 2 : Verbe > Nom

dob	'pleuvoir'	>	toban a-...-al	'pluie'
gaj	'inciser'	>	ngaj Ø-...-n	'incision'
weel	'être tranchant'	>	weel Ø-...-l	'le tranchant'
weer	'être sec'	>	beer a-...-al	'échouage'
weer	'être sec'	>	beer o-...-ol	'sécheresse, aridité'
haas	'péter'	>	haas (gi-)...-n	'pet'

L'obtention d'un nom à partir d'un verbe implique en principe deux mécanismes : d'une part, un changement du degré d'alternance de la consonne initiale du radical, dont les modalités sont présentées dans le tableau ci-dessous ; d'autre part, l'assignation au nom d'une certaine classe nominale. Or, celle-ci est en principe elle-même associée à un degré d'alternance. Les 9 classes du singulier peuvent être associées à chacun des trois degrés : degré I pour les classes Ø-...-l, fo-...-ol et o-...-ol ; degré II pour les classes o-...-ox, a-...-al et Ø-...-fan ; degré III pour les classes Ø-...-n, o-...-onG et fa-...-fan. En revanche, le tableau ci-dessous montre que les noms obtenus à partir de verbes ne présentent que les degrés d'alternance II et III. On peut suggérer deux explications : ou bien les noms dérivés de verbes ne sont jamais affectés aux classes qui requièrent le degré I ; ou bien ces noms sont dans toutes les classes, mais le changement de degré d'alternance, qui signale le changement de catégorie, prend l'avantage sur le degré requis par la classe d'accueil. Si cette hypothèse est correcte, on doit trouver, dans les classes qui requièrent le degré I, un certain nombre de noms présentant le degré II ou le degré III. En effet, on trouve quelques exemples de déverbatifs en classe o-...-ol :

f a a x 'être bon' > p a a x e l o-...-o l 'la bonté'
 bug 'vouloir, désirer' > p u g e l o-...-o l 'la volonté'

Vb	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
N	mb p	nd t	nj c	ng k	p	t	c	k	q	mb p	nd t	s (c)	h k q ng nG	k q ng nG	mb b w
deg	III II	III II	III II	III II	II	II	II	II	II	III II	III II	I (II)	I II II III III	II II III III	III II I

En outre, on peut s'étonner que le changement du degré d'alternance qui accompagne la dérivation verbo-nominale soit pour ainsi dire optionnel. Pourquoi, en effet, le degré résultant est-il II ou III ? Encore une fois, cela peut dépendre de la classe d'arrivée. On peut aussi y voir la trace de l'ancien système, évoqué ci-dessus à propos de la fonction 1. Dans un état précédent de la langue, les degrés II et III étaient confondus pour les occlusives sourdes, et les occlusives sonores étaient de degré II. Si l'on considère que la dérivation verbe > nom ne demande pas un degré d'alternance particulier, mais plutôt un *renforcement* du degré d'alternance de la consonne initiale, on peut expliquer pourquoi d'une part les occlusives sourdes n'alternent pas (elles sont déjà – historiquement – de degré II et III) et d'autre part pourquoi les autres consonnes présentent plusieurs types de variation : I > II, I > III, II > III.

Ainsi, on fait l'hypothèse que dès le proto-sereer la formation d'un nom à partir d'un verbe était associée non pas à un degré d'alternance résultant, mais plutôt à une *opération*, consistant en un renforcement du degré d'alternance de la consonne initiale du verbe. Le procédé s'est maintenu mais le système d'alternances a été entièrement restructuré (voir ci-dessus). Que doit-on observer en comparant les consonnes initiales des verbes et celles des noms dérivés ?

La formation d'un nom à partir d'un verbe est une opération différente de la formation d'un pluriel à partir d'un singulier. La dérivation verbo-nominale s'accompagne en effet, très souvent, d'une variation sémantique, à tel point que les deux termes – le verbe et le nom qui en dérive – peuvent se trouver complètement dissociés dans la conscience du locuteur⁸, et donc également dissociés du point de vue du mécanisme automatique d'alternance, surtout lorsque le nom s'est formé il y a longtemps. Par conséquent, il est prévisible que l'on puisse trouver, à côté des renforcements du degré d'alternance actuel, des exemples de renforcement du degré d'alternance datant d'une époque antérieure à la restructuration du système. Et c'est précisément ce que l'on observe en sereer actuel : /b/ a été de degré I et est maintenant de degré II. Justement, à côté du

8. En français par exemple, le nom *défaite* n'est pas immédiatement senti comme issu du verbe *défaire*.

renforcement « ancien » *b > p, on observe le renforcement « récent » b > mb :

bug 'vouloir, désirer' > p u g e l o-...-o l 'la volonté'
 b i n d 'écrire' > p i n d a-...-a l 'l'écriture, l'écrit'
 b a b 'pêcher à la nasse' > m b a b Ø-...-n 'pêche à la nasse'
 b e g 'être joyeux' > m b e g Ø-...-n 'joie'

Un autre facteur d'irrégularité résulte de la restructuration du système d'alternance : dans le proto-système, les 3 degrés d'alternance maintenaient l'opposition sourde/sonore. Après l'unification des degrés II (occlusives sourdes) et III (prénasalisées sonores), seul le degré I conserve cette distinction. Cette simplification a pour conséquence que la dérivation verbe > nom peut potentiellement aboutir à une multiplication du nombre d'homonymes. Par exemple, un verbe *TAK aurait eu pour dérivé un nom *TAK (alternance II > III), alors qu'un verbe *DAK aurait eu pour dérivé un nom *NDAK. Les deux noms dérivés conservent la distinction qui existait entre les verbes d'origine. Avec le nouveau système, les deux verbes aboutiront à *NDAK, ce qui pourra entraîner une confusion. Le même type de conflit est inévitable avec l'alternance entre les degrés I et II puisque le degré II est aussi unifié. Ainsi, *RAK et *DAK aboutiront à *TAK au lieu de *DAK et *TAK respectivement. Il est possible, et même probable, que la langue ait maintenu quelquefois des alternances anciennes pour éviter des confusions trop embarrassantes. En outre, ces variations ne sont pas sans conséquence pour le comparatisme, puisqu'un nom de la forme TAK peut, en principe, provenir de trois verbes *RAK, *DAK ou *TAK, selon le type d'alternance considéré.

Pour la fonction 2 en proto-sereer, on reconstruit un renforcement du degré d'alternance. Il s'agit d'un mécanisme différent de celui que l'on a décrit pour la fonction 1 : ce n'est plus le degré résultant qui compte, mais bien l'*opération* de renforcement.

4. Les fonctions 3 et 4 : Verbe > Nom d'agent et Verbe > Nom d'agent formé par reduplication

riw	'tisser'	>	tiwlaan o...-ox	'tisserand'
riw	'tisser'	>	tiriw o...-ox	'tisserand'
wen	'injurier'	>	bewen o...-ox	'celui qui injurie'

Ces fonctions sont réunies parce qu'elles consistent toutes les deux en la formation d'un nom d'agent à partir d'un verbe. Les noms d'agents sont généralement dans la classe o...-ox, qui est la « classe des humains ». Cette classe requiert le degré II, aussi n'est-il pas surprenant de constater dans le tableau ci-dessous que les noms d'agents présentent très majoritairement le degré II. Il y a toutefois quelques exceptions qu'il faut examiner d'un peu plus près. Tout d'abord, la consonne /s/ n'alterne pas. Nous avons déjà signalé que cette consonne est marginale dans le système d'alternance. Cependant, elle a ici deux raisons d'alterner : la dérivation, présentée par Crétois comme la cause de l'alternance dans le cas des noms d'agents, et le degré requis par la classe o...-ox. Elle est donc bien « hors système ».

Vb	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Nag	b	t	c	g	p	t	c	k	q	p	t	s	q	q	b
deg	I	II	II	I	II	I	II	II	II						
NagR	p	t	c	k	p	t	c	k	q	p	t	s	k	q	w
deg	II	I	II	II	I										

Les deux dérivations Vb > Nag et Vb > NagR ne sont pas équivalentes. En effet, la seconde semble plus « régulière », le degré II y étant systématique (à l'exception de /s/). Pour la régularité de la dérivation par reduplication, on peut avancer l'explication suivante :

Dans les formes redupliquées, l'alternance ne touche que la consonne initiale absolue, comme le montrent les exemples suivants :

riw	'tisser'	>	tiriw	'tisserand'
hate	'juger'	>	kahate	'juge'

Par conséquent, la forme originelle de la racine lexicale est conservée dans la seconde moitié de la forme dérivée. L'affectation systématique du degré II à la consonne initiale absolue ne peut donc pas provoquer de confusion ou d'ambiguïté.

Le cas de b et g, qui sont inchangés par la fonction 3, demeure inexplicé, de même que les alternances r/nd (fonction 3) et w/w (fonction 4). Les irrégularités de la fonction 3 permettent de considérer que pour cette fonction c'est la classe résultante (o...ox) qui décide du degré d'alternance. En effet, cette classe requiert en principe le degré II mais admet des exceptions. En revanche, la fonction 4 est davantage marquée par un degré résultant (le degré II). La formation d'un nom d'agent simple est caractérisée par l'affectation de la marque de classe o...ox à la racine lexicale. L'alternance consonantique est une conséquence de la présence de la marque de classe. Dans le cas de la reduplication, le trait dominant est bien l'affectation du degré II à la consonne initiale du mot, et pas de la racine. En effet, après l'alternance, la reduplication n'est plus que partielle.

5. La fonction 5 : Verbe > Adjectif

Vb	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Adjsg	p	t	c	k	p	t	c	k	q	p	t	s	k	k	w
deg	II	I	II	II	II										
Adjpl	p	t	c	k	p	t	c	k	q	p	t	s	k	q	w
deg	II	I	II	II	I										

faah	'être bon'	>	okiinopaahu	'un homme bon'	
hod	'trahir'	>	okiinoqodu	'un traître'	
weer	'être sec'	>	weeru	'sec, desséché'	pl. beeru
weej	'être confus'	>	beeku	'confus'	pl. weeku

La situation semble ici assez comparable à celle de la fonction 1, c'est-à-dire la formation du pluriel des verbes. Il y a une variation apparente entre les degrés résultants II et III qui pourrait remonter à un proto-degré III. Les différences avec la fonction 1 sont que d'une part les prénasalisées sont relativement rares et, d'autre part surtout, qu'elles ne se rencontrent que comme possibilités alternatives

aux consonnes de degré II : $g > k \sim g$, $t > t \sim d$, $f > p \sim mb$, $x > k \sim q \sim ng \sim nG$ et $w > b \sim mb$. Une hypothèse plausible est que le degré résultant était le degré III et se trouve progressivement remplacé par le degré II. Il reste quelques cas de coexistence des deux variantes.

On a également présenté dans le tableau ci-dessus les consonnes initiales des formes de pluriel. Celles-ci sont en effet intéressantes à plusieurs égards.

Comme il s'agit d'adjectifs, le degré résultant, singulier ou pluriel, ne dépend pas d'une classe nominale. En fait, l'accord entre le nom et l'adjectif pourrait se réaliser par la diffusion du degré d'alternance, mais les descriptions existantes sont très discrètes sur ce point. On constate néanmoins que les adjectifs au singulier ne présentent jamais le degré I, alors qu'il existe des classes de singulier qui demandent ce degré ($\emptyset \dots -1$, $f \emptyset \dots -\emptyset 1$ et $\emptyset \dots -\emptyset 1$).

En outre, les alternances singulier/pluriel ne sont pas équivalentes à celles que l'on observe, pour la même opposition, dans les verbes (fonction 1) ou dans les noms (fonction 6).

La dérivation Vb > Adj-sg implique un renforcement de la consonne initiale. Plus exactement, si cette consonne alterne, c'est pour un degré plus fort : $I > II$, $I > III$, $II > III$. Dans la dérivation Adj-sg > Adj-pl par contre, on observe un affaiblissement de la consonne initiale : $III > II$, $II > I$ avec, dans le cas $II > I$, un « retour » vers la consonne d'origine. Ce dernier point n'est pas évident : chaque consonne occlusive sourde (degré II) a deux alternants de degré I, une continue (f, r, s, h) et une occlusive sonore (b, d, j, g). Le passage du degré II au degré I pourrait donc naturellement donner lieu à des variations. Il n'en est rien ici, et la consonne initiale de degré I d'un adjectif au pluriel est toujours identique à celle du verbe dont il est issu.

L'obtention d'un adjectif singulier et pluriel à partir d'un verbe révèle, dans quelques cas, la pertinence de l'organisation « en triade » du système d'alternances : on observe des alternances $f/mb/p$ et $g/ng/k$.

Dans la fonction 1 (Vb_{sg} > Vb_{pl}), l'opposition de nombre se traduit par le marquage du pluriel par le degré III résultant. Ici, l'opposition de nombre (fonction 5bis) est marquée par le changement du degré d'alternance.

Il y a des exceptions au principe Vb > Adj sg [fortis] > Adj pl [lenis]. Certaines sont inexplicables ($w/w/b$, $w/mb/mb$) mais d'autres semblent systématiques. Ainsi, les occlusives sourdes, qui ne sont pas renforcées dans la dérivation Vb > Adj, ne sont pas affaiblies dans la formation de l'adj. pluriel. L'autre exception intéressante concerne les vélaires. On observe les alternances $g/k/k$ et $h/k/k$, en plus des alternances régulières $g/k/g$ et $h/k/h$. Dans les deux cas, l'absence d'affaiblissement dans la formation du pluriel a pour résultat de maintenir un k. Or, il se trouve que la plupart des noms forment leur pluriel dans une classe marquée par un élément suffixal -k, qui de ce fait a tendance à devenir la marque submorphémique du pluriel⁹. Peut-être que les adjectifs, du fait de leur nature plutôt nominale (Fal 1980 : 126), sont soumis à cette tendance unificatrice.

9. Comme c'est le cas en peul pour la consonne d dans les classes d'e et d'i.

6. La fonction 6 : Nom singulier > Nom pluriel

bag $\emptyset \dots -\emptyset 1$ / bag a $\dots -ak$ 'nasse/s'
 bes $\emptyset \dots -fan$ / pes $\emptyset \dots -k$ 'jour/s'

C'est l'une des fonctions primaires de l'alternance consonantique, présente dans toutes les langues atlantiques où l'alternance existe. Le degré résultant est ici majoritairement le degré II, et ceci malgré l'existence de classes de pluriels demandant les degrés I ou III. En fait, le degré I n'est exigé que par la classe $\emptyset \dots -w$, qui sert à former le pluriel des humains, dont le singulier est en $\emptyset \dots -\emptyset x$. L'alternance II-I pour les humains est tout à fait caractéristique des langues atlantiques du nord. L'absence du degré I résultant dans le tableau ci-dessous indique que Crétois n'a pas pris en compte les noms d'humains. De même, le degré III au pluriel est réservé aux diminutifs, qui ne sont pas inclus ici, puisqu'ils représentent la fonction dérivationnelle n° 9 de Crétois. Il reste donc le degré II, qui rassemble les pluriels « réguliers ». Cette régularité s'accompagne d'une tendance à l'unification de la consonne suffixale des marques de classe du pluriel, qui est presque partout -k (voir ci-dessous *classes nominales*).

Finalement, le tableau ci-dessous, établi d'après les indications de Crétois, traite surtout de la formation des pluriels *non marqués* et ne rend pas compte de l'organisation du système. Celui-ci utilise le principe de l'alternance consonantique mais plutôt que de marquer l'opposition de nombre, il signale, grâce au degré résultant, l'appartenance d'un nom à une catégorie sémantique. Au pluriel, le degré I est réservé aux noms d'humains et le degré III aux diminutifs. Le degré II, lui, est non marqué. En ce qui concerne les oppositions sg/pl, on retrouve cette tri-partition : les noms d'humains sont signalés par un changement de degré $II > I$; les diminutifs sont signalés par l'absence de changement $III > III$. Les autres noms présentent toutes les possibilités : $I > II$, $II > II$, $III > II$. Les autres variations théoriquement possibles ($I > I$, $I > III$, $II > III$ et $III > I$) ne sont pas attestées.

Nsg	mb	nd	nj	ng	nG	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Npl	p	t	c	k	q	b (p)	t	c	k	p (f)	t	c	k	q	p	t	s (c)	k	q	b
deg	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	I II	II	II	II

La répartition des degrés d'alternance associés aux classes de pluriel peut donc être vue comme le marquage morpho-phonologique de trois super-classes sémantiques. Comme pour d'autres fonctions, c'est ici le degré résultant qui est pertinent, mais cette fois-ci les trois degrés sont exploités. Ils s'organisent, conjointement avec la classification nominale, en un sous-système rigoureux.

catégorie	deg. sg	deg. pl
humains	II	I
neutre	I	II
	II	II
	III	II
diminutifs	III	III

7. La fonction 7 : Nom singulier > Nom singulier

Le type de dérivation impliqué ici est assez vague : il ne s'agit pas de dériver des diminutifs, puisque ce procédé est traité à part (fonction n° 9). La dérivation N > N est potentiellement ambiguë, puisqu'il n'est pas toujours facile de savoir quel est le nom de base et quel est le nom dérivé.

Ce qui frappe dans le tableau ci-dessous, c'est le fait que la consonne initiale est obligée d'alterner. En effet, à part les cas de /h/ et de /w/, mystérieux, aucune consonne ne reste inchangée. Même la consonne /s/, qui n'alterne presque jamais, est concernée ici :

señar Ø-...-n 'soleil matinal' > ceñar Ø-...-n 'rayon de soleil'

Cet exemple est d'ailleurs particulièrement significatif puisque les deux noms sont dans la même classe. Le degré d'alternance du nom dérivé (quel qu'il soit) n'est donc pas dicté par la classe. Au contraire, c'est bien la dérivation elle-même qui impose un changement de la consonne initiale.

Il s'agit de la seule parmi les 9 fonctions de Crétois qui présente cette caractéristique. On voit donc à l'œuvre ici un mécanisme morphophonologique puissant et régulier : un nom dérivé doit présenter à l'initiale une consonne différente de celle du nom d'origine.

Nsg	mb	nd	nj	ng	nG	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Nsg	'	r	j	x/h	q	mb	nd	nj	ng	mb	nd	nj	ng	nG	mb	nd	c	h	ng	w
deg	-	I	I	I	II	III	II	I	III	I										

fes o-...-ol 'jeune homme' > mbes Ø-...-n 'adolescence'
ngiic Ø-...-n 'jububier' > hiic o-...-ol 'jubube'

Enfin, il faut revenir sur l'ambiguïté signalée plus haut à propos de la direction dans laquelle se fait la dérivation. En fait, le tableau ci-dessus montre que dans de nombreux cas, lorsqu'il existe une possibilité de dérivation impliquant une alternance C1 > C2, il existe aussi la possibilité inverse C2 > C1 :

nd > r / r > nd nd > t / t > nd
nj > j / j > nj ng > x / x > ng
ng > k / k > ng nG > q / q > nQ

Bien que les prénasalisées soient toujours impliquées dans ce type de comportement, on note l'absence curieuse de mb, qui est pourtant la consonne résultante pour p, f et b.

Pour cette fonction, l'opération (changement du degré d'alternance) est plus importante que l'affectation d'un degré à une certaine classe nominale.

8. La fonction 8 : Nom singulier > Nom sg formé par reduplication

Nsg	mb	nd	nj	ng	nG	b	d	j	g	p	t	c	k	q	f	r	s	h	x	w
Nred	mb	t	c	ng	nG	p	t	nj	g	p	t	c	k	q	p	t	s	k	x	w
deg	III	II	II	III	III	II	II	III	I	II	I	II	I	I						

njas Ø-...-n 'palétuvier' > canjas a-...-al 'branche de palétuvier'
da6 Ø-...-l 'nombril' > tada6 o-...-ol 'cordon ombilical'

Nous avons déjà rencontré la dérivation par reduplication lors de l'examen de la fonction 4 (Vb > Nom d'agent redupliqué). Le degré II résultant pouvait être attribué au fait que les noms d'agents sont en classe o-II...-ox. Ici, les noms dérivés ne sont pas des noms d'agents, et les exemples fournis par Crétois montrent qu'ils se répartissent surtout dans les classes o-...-ol, a-...-al et Ø-...-n, qui en principe exigent respectivement les degrés I, II et III. On trouve en effet les trois degrés d'alternance dans les dérivés, comme le montre le tableau ci-dessus. Il y a cependant quelques faits qui semblent irréguliers :

- certaines prénasalisées et certaines continues donnent des sourdes alors que d'autres restent inchangées ;
- /g/ reste /g/ alors que les autres sonores deviennent sourdes ;
- /j/ peut donner /nj/.

On pourrait penser que les dérivés adoptent le degré d'alternance exigé par la classe nominale. Dans ce cas, les irrégularités seraient uniquement dues à la rareté des exemples de ce type de dérivation. Toutefois, les exemples de Crétois montrent que même les dérivés en classe o-...-ol (qui normalement demande le degré I) ont une consonne initiale de degré II :

jaaro Ø-...-l 'hameçon' > caajaaro o-...-ol 'ligne de pêche'
gaal Ø-...-l 'bateau' > kaagaal o-...-ol 'choses appartenant au bateau'

Par ailleurs, il y a quelques rares cas, tout à fait atypiques, de reduplication accompagnées d'une double alternance :

mbind Ø-...-n 'maison' > pifinda-...-al / pifinda-...-ak
'environ/s d'une maison'

Non seulement la consonne initiale adopte le degré II caractéristique des classes a-...-al (sg) et a-...-ak (pl), mais la consonne interne, qui normalement ne varie

pas, prend ici le degré I. D'après le tableau ci-dessus, on attendrait plutôt *mbimbind. On trouve aussi le cas inverse, où un nom à initiale de degré I donne un dérivé redoublé dont les deux consonnes ont respectivement les degrés II et III :

f o o f o-...-o l 'mil chandelle' > p o m b o o f a-...-a l 'champ de petit mil'

Cet usage unique de l'alternance donne à penser que la dérivation par reduplication demande le degré II résultant, d'autant plus que le degré II s'observe dans le cas extrême où le nom d'origine et le dérivé sont tous deux dans la même classe et que celle-ci demande le degré I :

h e l a a r Ø-...-l 'houe sp.' > k e h e l a a r Ø-...-l 'manche de houe sp.'
j a f o-...-o l 'pied' > c a j a f o-...-o l 'bracelet de pied'

On trouve également des cas où un singulier de degré II, dans une classe demandant le degré III, forme un dérivé de degré II également, mais cette fois dans une classe demandant le degré I. La consonne alterne alors en position interne :

b a a n Ø-...-n 'arbre sp., son bois' > b a a w a n o-...-o l 'manche d'outil fait en bois de baan'

La fonction 8 est donc marquée par le degré II résultant.

9. La fonction 9 : Nom singulier > Nom sg à valeur diminutive

q a l i a-...-a l 'arc' > n G a l i o-...-o n G 'petit arc'
s u k Ø-...-n 'pirogue' > n j u k o-...-o n G 'petite pirogue'
g a a l Ø-...-l 'bateau' > n g a a l o-...-o n G 'petit bateau'

Comme le montre le tableau de la page 143, les noms diminutifs obtenus par dérivation présentent systématiquement une initiale prénasalisée. Ces noms sont dans la classe o-...-onG, qui requiert le degré III, c'est-à-dire le degré prénasalisé. Il n'y a donc rien d'étrange dans cette distribution. On a vu cependant, à l'occasion de l'examen de la fonction Vb > Nag, que l'attribution d'un degré d'alternance selon la classe nominale du dérivé n'est justement pas systématique. L'absence d'exception dans la formation des diminutifs nous conduit à supposer une origine morphémique à cette dérivation : un augment nasal -*N- a pu être chargé d'une valeur diminutive. Celui-ci pourrait bien être à l'origine de la généralisation de l'articulation prénasalisée pour le troisième degré d'alternance, qui est une innovation sereer.

On trouve dans Faye (2005) des exemples de dérivation augmentative, dans plusieurs classes, mais toujours avec le degré III. Au moins dans un parler sereer, c'est donc l'ensemble de la dérivation dimensionnelle qui demande le degré III résultant. En effet, parmi les exemples fournis par Faye (2005 : 99) figurent des noms dont la classe exige normalement le degré I : a m b a m b e l e 'la grande et grosse chèvre'.

10. Synthèse

Les informations très précises fournies par Crétois dans l'introduction de son dictionnaire ainsi que l'examen minutieux des données lexicales permettent de proposer une synthèse des valeurs et fonctions de l'alternance consonantique en sereer. Le changement de mode d'articulation de la consonne initiale concerne les trois grandes catégories lexicales que sont le nom, le verbe et l'adjectif. Ce changement accompagne trois types de variation : la variation transcategorielle (dérivations verbe > nom et verbe > adjectif), la variation sémantique (nom > nom, changement de classe nominale) et la variation dans l'expression du nombre (verbe sg/pl, adjectif sg/pl et nom sg/pl). Enfin, l'alternance peut être considérée du point de vue du résultat (une fonction demande un degré résultant) ou du point de vue de l'opération (une variation de la valeur demande une variation de la forme).

	degré résultant	opération
Vb > N	II (agents)	renforcement (autres)
Vb > Adj		renforcement
N > N	II (reduplication)	changement
Vb sg > pl	III	
Adj sg > pl		affaiblissement
N sg > pl	I (humains), II, III (dim)	

Dans le détail, nous avons vu que les exceptions sont relativement fréquentes, mais le tableau ci-dessus donne une bonne idée des tendances qui peuvent être dégagées de l'examen des alternances. Ce tableau est déjà considérablement simplifié par rapport aux tableaux des pages 142 et 143, mais on peut aller encore plus loin.

Les dérivations transcategorielles se font toutes deux à partir du verbe : verbe > nom et verbe > adjectif. Or, les racines verbales ne présentent jamais de consonne initiale prénasalisée. Cela revient à dire que les racines verbales sont toutes soit au degré I, soit au degré II, puisque le degré III est équivalent à la série prénasalisée. Comment marquer l'opération de dérivation sur des racines de degré I ou II ? En renforçant le degré d'alternance, de façon à obtenir respectivement les degrés II et III. C'est précisément ce que l'on observe pour les fonctions 2 et 5 de Crétois. Pour les fonctions 3 et 4 (formation de noms d'agents), c'est le degré exigé par la classe des noms dérivés qui prime sur l'opération elle-même.

Dans le cas de la dérivation intracategorielle nom > nom (fonctions 7 et 8 de Crétois), c'est le changement de classe nominale qui dicte le changement de degré d'alternance. Lorsque la dérivation s'accompagne d'un « accident » morphologique comme la reduplication, des mécanismes plus complexes

(alternance interne) peuvent jouer et l'on peut avoir une contrainte sur le degré II résultant, peut-être par analogie avec la formation de noms d'agents redupliqués à partir de verbes.

L'opposition singulier/pluriel implique l'alternance dans les trois catégories, à chaque fois de façon différente, mais à chaque fois de façon prévisible. Pour les verbes, on observe le même phénomène que pour la dérivation : il faut un degré résultant fort, sans doute historiquement le degré III, même si aujourd'hui la situation est brouillée par le statut des sourdes. Pour les adjectifs formés d'après les verbes, on ne peut avoir qu'un affaiblissement du degré d'alternance, puisque celui-ci s'était trouvé renforcé lors de la dérivation Vb > Adj. Pour les noms enfin, les trois degrés résultants sont possibles et ce n'est plus l'opposition de nombre qui est marquée par l'alternance, mais la catégorie sémantique : degré I pour les humains, degré III pour les diminutifs, degré II pour le reste.

On voit donc que malgré une extrême complexité apparente, le système des alternances consonantiques du sereer se laisse finalement réduire à quelques règles simples. La clé du problème réside sans doute dans le fait que les degrés d'alternances sont en grande partie « phonologisés ». En sereer, contrairement à ce qui se passe en peul, les degrés II et III représentent des séries phonologiques homogènes, respectivement les occlusives sourdes et les prénasalisées. Il s'ensuit que chaque consonne initiale de racine est désormais affectée sans ambiguïté à un des trois degrés d'alternance, ce qui représente une étape importante vers la simplification.

En peul, au contraire, ainsi qu'en proto-peul-sereer (Pozdniakov 1987), les occlusives sourdes sont à la fois de degré II et de degré III. Les mécanismes d'alternances impliquant les degrés II et III, c'est-à-dire les variations II~III et III~II, épargnent systématiquement ces consonnes. Il reste dans le sereer d'aujourd'hui des traces de l'ancien système, notamment le fait que les occlusives sourdes continuent de se comporter en certaines occasions comme si elles étaient de degré III. C'est également le meilleur moyen d'expliquer la dissymétrie de leur comportement au sein des alternances, qui fait qu'elles en sont très souvent le résultat mais très rarement la source.

Revenons maintenant un peu plus en détail sur les phénomènes d'unification formelle des marques de classes.

Nous avons déjà esquissé les grands traits de la morphologie des classes. En résumé, le système possède les caractéristiques suivantes :

- marques de classes discontinues : confixes,
- grande variété de structure des marques de classe,
- différence de structure entre la partie préfixée et la partie suffixée,
- consonnes différentes entre la partie préfixée et la partie suffixée,
- voyelles identiques entre la partie préfixée et la partie suffixée

Cette première approche permet de supposer que le système actuel est sans doute fortement modelé par des phénomènes d'unification et de différenciation et ne reflète pas directement le système que l'on cherche à reconstruire. Voyons cela plus en détail.

On a vu que les préfixes présentent les structures Ø-, V- et CV-. Les suffixes, eux, sont de forme -C, -VC ou -CVC. Trois remarques s'imposent :

- Les suffixes ont toujours une consonne finale. Cette régularité peut s'expliquer par le besoin d'un support pour la voyelle « distancielle » qui accompagne toujours le suffixe. La possibilité d'opposer plusieurs types de détermination spatiale à l'aide de voyelles est largement attestée dans les langues atlantiques de la branche nord (notamment les langues Bak), mais elle n'a ce caractère de nécessité qu'en sereer et en wolof.
- À l'inverse, les préfixes ne présentent jamais de consonne finale. Cette caractéristique formelle est très générale, sinon systématique, non seulement dans les langues atlantiques mais aussi dans les langues Niger-Congo. Dans les langues atlantiques, où la structure des racines lexicales est généralement CVC, des préfixes à finale vocalique permettent de se conformer à une tendance de la phonologie de ces langues qui évite les séquences de consonnes.
- Enfin, et cette dernière observation découle des précédentes, les suffixes sont du point de vue structurel comme des préfixes auxquels une consonne aurait été ajoutée :

préfixes	Ø	V	CV
suffixes	Ø-C	V-C	CV-C

La question qui se pose immédiatement est : est-ce que les confixes réellement attestés sont de la forme X-...-XC ? Autrement dit, les suffixes sont-ils directement dérivés des préfixes correspondants ? Le tableau suivant présente les 15 marques de classe, classées suivant la structure du préfixe. Le signe « +C » indique que le suffixe peut être décrit comme le préfixe augmenté d'une consonne.

préfixes Ø-		préfixes V-		préfixes CV-	
Ø-...-l	+C	o-...-ox	+C	f o-...-ol	
Ø-...-n	+C	o-...-ol	+C	f o-...-n	
Ø-...-w	+C	o-...-onG	+C	f a-...-fan	+C
Ø-...-k	+C	a-...-ak	+C	p a-...-k	
Ø-...-fan		a-...-al	+C	p o-...-k	

Pour les préfixes de forme Ø- ou V-, le suffixe est toujours augmenté d'une consonne, sauf dans un cas (la classe Ø-...-fan). En revanche, pour les classes dont le préfixe est de forme CV-, on ne trouve jamais de suffixe « +C » (sauf un cas : la classe f a-...-fan). Si l'on met provisoirement de côté les classes à suffixe -fan, on peut énoncer la règle suivante : les suffixes des classes dont le préfixe n'est pas de forme CV- sont égaux à ces préfixes augmentés d'une consonne (Suf = Préf + -C / Préf <> CV-).

Les classes dont le préfixe est CV- font donc exception à une règle. Par ailleurs, la consonne initiale du préfixe de ces classes est toujours f- ou p-. Comportement atypique, inventaire de C initiale réduit, ces classes sont particulières, d'autant plus que les suffixes des classes dont le préfixe est de forme CV- sont attestés par ailleurs. Il faut souligner également que les classes à préfixe

CV sont rarement attestées dans le lexique et participent à des appariements marginaux, symbolisés dans le tableau de la p. 138 par des traits discontinus. Il se peut que l'on ait affaire à des préfixes figés de forme fV-. Cette hypothèse permettrait d'expliquer les apparentes irrégularités, et notamment la variation f ~ p- sur les préfixes : elle accompagne toujours l'opposition singulier/pluriel, les préfixes pa- et -po¹⁰ répondant à fa- et fo-. Si l'on considère ces préfixes comme des éléments de marques de classe actuels, il y a quelque difficulté à expliquer cet unique cas d'alternance consonantique touchant un préfixe de classe. En revanche, si les éléments fV- (resp. pV-) sont des marques d'anciennes classes désormais figées, elles appartiennent aujourd'hui au radical et peuvent donc voir leur consonne alterner. Mais ce n'est pas tout : examinons les formes précises des classes à préfixe CV et comparons les avec les autres marques de classe :

Formes des classes données par Crétois	Les mêmes classes si le préfixe fait partie de la racine
f o-I...-o l	*Ø-...-o l
f o-III...-n	Ø-...-n
f a-III...-f a n	Ø-...-f a n
p a-III...-k	Ø-...-k
p o-II...-k	Ø-...-k

Seule la classe f o-...-o l n'est pas directement analysable comme la combinaison d'un élément FV- et d'une classe existante. En effet, il n'y a pas en sereer actuel de classe *Ø-...-o l. La classe f o-...-o l rassemble les noms désignant des liquides, ce qui peut expliquer qu'elle ait développé des propriétés particulières. Le nom de l'eau est d'ailleurs f o o f i l-, dans la classe Ø-...-l et non f o-...-o l, mais l'initiale est bien f- ! On trouve également chez Crétois des hésitations intéressantes : il range certains noms d'animaux en classe f a-...-f a n avec pluriel en p a-...-k, comme f a n o o x f a n e / p a n o o x k e, 'le crocodile', mais il laisse en classe Ø-...-f a n un mot comme f a n g o l f a n e 'le serpent' (pl. p a n g o l k e). Ce dernier est probablement issu de la forme dissociée *f a n g o l f a n e.

Au vu de ce qui précède, le rapport entre les classes et les degrés d'alternance doit être reconsidéré. L'opposition de nombre marque en effet une frontière importante dans le jeu des alternances. Nous avons vu ci-dessus que les marques du pluriel se sont unifiées, autant pour ce qui concerne les classes (suffixe -w pour les humains, -n pour les diminutifs, -k pour le reste) que pour ce qui concerne les alternances (degré I pour les humains, III pour les diminutifs et II pour le reste). Pour les deux phénomènes, le choix est conditionné par l'appartenance à une catégorie sémantique. S'il reste un rapport relativement arbitraire entre la classe et le degré d'alternance, il ne peut concerner que les classes de singulier. Quelles sont-elles ?

10. Les classes de pluriel en pV- ne sont attestées que dans le dialecte de la Petite Côte.

classe	degré
(g i ~ Ø)-... -l	I
f o- ... -o l	I
o- ... -o l	I
o- ... -o x	II
a- ... -a l	II
Ø- ... -f a n	II
(g i ~ Ø)-... -n	III
o- ... -o n G	III
f a- ... -(f a) n	III

Les classes à suffixe en -l demandent le degré I, sauf si la voyelle est -a-. Les classes dont la voyelle est -a- demandent le degré II, sauf f a-...-(f a) n. Enfin, les classes dont le suffixe est nasal demandent le degré III, sauf Ø-...-f a n, mais cette classe n'est en fait pas vraiment liée à un degré particulier, peut-être en partie parce qu'il s'y trouve beaucoup d'emprunts. On peut donc établir une hiérarchie morphophonologique pour déduire le degré d'alternance à partir de la marque de classe :

- | | |
|----|----------------------------------|
| 1. | suffixe nasal > degré III |
| 2. | sinon, si voyelle -a- > degré II |
| 3. | sinon, consonne -l > degré I |

Les deux exceptions sont Ø-...-f a n, dont il a déjà été question, et o-...-o x, qui est la « classe des humains », toujours associée au degré II par opposition au pluriel Ø-...-w qui exige le degré I.

11. Conclusion

Nous avons procédé à la description minutieuse du système d'alternances consonantiques du sereer, et de son imbrication avec le système des classes. Il est relativement facile de déterminer le degré d'alternance requis par chacune des classes, mais on constate rapidement que le nombre des exceptions est relativement important. Le tableau général des alternances en sereer semble donc à première vue assez « chaotique ». C'est pourquoi il faut rendre justice à L. Crétois d'avoir imaginé de dissocier chacune des conditions d'apparition de l'alternance consonantique. Grâce à cette présentation, la plupart des exceptions n'en sont plus, mais peuvent être analysées comme le résultat de conflits entre des exigences contradictoires du système. Ces conflits mettent aux prises les deux fonctions¹¹ de l'alternance consonantique : la fonction *classificatoire* et la fonction *dérivationnelle*.

La première de ces fonctions est bien connue : un degré d'alternance est attaché à une certaine classe nominale. Par exemple, un emprunt intégré dans la langue a

11. Le terme « fonction » n'a plus ici le sens qu'il avait au début de cet article, ou nous avons repris l'expression utilisée par Crétois pour désigner les *circonstances ou conditions d'apparition* de l'alternance consonantique.

un degré d'alternance de la consonne initiale approprié à la classe nominale de ce nom. Ainsi, le nom *cigen* o-...-ox 'sœur' est emprunté au wolof *jigéen bi* 'sœur' (< *jigéen ji* 'femme'). L'initiale d'origine a adopté le degré d'alternance exigé par la classe o-...-ox, soit le degré II dans la série *j/c/nj*. Il s'agit en quelque sorte d'une *fonction référentielle (classificatoire)* de l'alternance, qui est redondante par rapport à la classification nominale.

En outre, un degré d'alternance peut être attaché non à une classe nominale, mais à une *catégorie* de noms. Par exemple, il existe une dérivation permettant d'obtenir un nom par reduplication de la première syllabe. Cette opération exige le degré résultant II, même si la classe « résultante » demande un autre degré : la classe o-...-ol requiert le degré I, mais on trouve plusieurs exemples tels que *kaagaal* o-...-ol 'choses appartenant au bateau' (degré II de la série *g/k/ng*) < *gaal* Ø-...-l 'bateau'. Il s'agit donc d'une *fonction dérivationnelle* de l'alternance. Il faut préciser ici que, bien que l'on considère surtout les variations au sein de l'ensemble des noms, l'emploi de l'alternance comme marque du nombre pour les verbes, par exemple, fait aussi partie de la fonction dérivationnelle.

La dérivation peut être traitée par le système non pas comme exigeant un degré résultant (fonction dérivationnelle ci-dessus), mais comme une *opération* permettant d'opposer le degré résultant au degré de base. Par exemple, si au singulier on avait une consonne de degré fort, au pluriel on doit avoir une consonne de degré faible, ou vice versa, indépendamment du degré d'alternance attaché à la classe nominale de la forme résultante et de sa valeur dérivationnelle. Ce mécanisme s'observe notamment dans les dérivations nom > nom et verbe > nom. Il s'agit dans ces cas de marquer l'*opposition* (par opération de renforcement, de lénition, de substitution de degrés). Ex. : *faax* 'être bon' > *paaxel* o-...-ol 'la bonté' (degré II de la série *f/p/mb* et non **faaxel* o-...-ol). Ce mécanisme est une autre manifestation de la fonction dérivationnelle.

Le jeu simultané des divers usages de l'alternance (fonctions classificatoire et dérivationnelle, marquage d'opposition) provoquent inévitablement des *conflits*, engendrant des stratégies variées visant à la résolution de ces conflits. Ces stratégies peuvent faire appel à une hiérarchie des mécanismes. On constate ainsi que le degré d'alternance exigé par une classe nominale n'est pas prioritaire par rapport aux exigences de la fonction dérivationnelle. Finalement, et de manière plutôt inattendue, l'exigence d'un degré d'alternance particulier est bien plus caractéristique des mécanismes de dérivation (au sens large) que des classes nominales.

À ce tableau déjà complexe vient s'ajouter le conflit entre facteurs synchroniques et diachroniques. Les systèmes d'alternances consonantiques sont très fragiles. On a vu que le système du sereer avait subi une restructuration radicale, passant par exemple d'une série **w/*g/*ng* à une série *g/k/ng* et de **h/*k/*k* à *h/k/ng*. Ainsi, des consonnes qui représentaient les degré II ou III dans l'ancien système représentent désormais respectivement les degré I et II. De ce proto-système d'alternances, il reste des traces dans le lexique actuel. Prenons un exemple :

W.C. Faye (2005 : 96) considère que la classe a-...-a l exige le degré II ou III. Pour le degré III il donne comme illustration le terme *ngasale* 'le puits'. La présence de deux degrés différents dans une même classe est toujours due à un conflit, ou bien entre des fonctions (classificatoire / dérivationnelle), ou/et entre la synchronie et diachronie. D'après nos données c'est le degré II qui est attaché à la classe a...a l. Mais le mot *ngasale* est dérivé du verbe *-gas* 'creuser'. Suivant la hiérarchie que nous avons proposée, la fonction dérivationnelle est prioritaire, donc le degré d'alternance de *-gas* doit être renforcé par la dérivation *Vb > N*. Du point de vue du système actuel, **-gas* doit donc donner **kasale*. Du point de vue du système du proto-sereer, en revanche, le seul moyen de renforcer l'initiale de **-gas* était le changement **-gas > -ngas*. Les deux mots, dont on ne sait pas si les locuteurs d'aujourd'hui perçoivent le lien sémantique, restent dans le lexique, donnant l'impression d'une anomalie à l'intérieur de la classe a-...-a l. Ce type d'exception peut constituer une source d'indices précieux pour la reconstruction.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Adj	adjectif	Nred	nom formé par reduplication
Adjpl	adjectif pluriel	Nsg	nom singulier
Adjsg	adjectif singulier	pl	pluriel
C	consonne	Préf	préfixe
deg	degré	sg	singulier
N	Nom	Suf	suffixe
Nag	nom d'agent	V	voyelle
NagR	nom d'agent formé par reduplication	Vb	verbe
Ndim	nom diminutif	Vbpl	verbe pluriel
Npl	nom pluriel	Vbsg	verbe singulier

Références

- Breedveld, J.O. 1995. *Form and Meaning in Fulfulde - A Morphophonological Study of Maasinankore*. Leiden: CNWS.
- Crétois, R.P.L. 1973-77. *Dictionnaire sereer-français*. I (A-C) 1973 ; II (D-G) 1973 ; III (H-L) 1974, IV (M-N) 1975 ; V (N-S) 1976 ; VI (T-J) 1977. Dakar: CLAD, les Langues africaines au Sénégal 48.
- Doneux, J.-L. 1975. 'Hypothèses pour la comparative des langues atlantiques', *Africana Linguistica* 6: 41-130.
- 1991. *La place de la langue buy dans le groupe atlantique de la famille kongo-kordofan*. Thèse. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.
- Fal, A.D. 1980. *Les nominaux en sereer-siin: parler de Jaxaaw*. Dakar: N.E.A.
- Faye, S. 1982. *Morphologie du nom sérère*. Dakar: CLAD, les Langues nationales au Sénégal 10.
- 1984. *Morphologie du verbe sérère*. Dakar: CLAD, les Langues nationales au Sénégal 17.
- Faye, W.C. 2005. 'La classification nominale en sereer singadam', *Sudlangues* 4: 82-105. (<http://www.sudlangues.sn>)
- McLaughlin, F. 1995. 'Consonant Mutation in Sereer-Siin', *Studies in African Linguistics* 23: 279-314.
- 2000. 'Reduplication and consonant mutation in Seereer-Siin', *Phonology* 17, 3: 333-63.
- Pozdniakov, K. 1993. *Grammaire comparative des langues atlantiques (Sravnitel'naja grammatika atlanticeskix jazykov)*. Moscou: Nauka.
- 1987. 'Développement des systèmes d'alternances consonantiques dans les langues mandé et atlantiques (Razvitie sistem konsonantnyh cheredovanij v jazykah mande i v atlanticheskix jazykah)'. In V. Porkhomovski (ed.), *Linguistique historique africaine (Afrikanskoe istoricheskoe jazykoznanije)*, 357-457. Moscou: Nauka.

Structure du syntagme déterminatif en ngam

Madeleine SOMTE*

1. Introduction¹

Le ngam, parler sar qui relève du groupe soudanais central, est subdivisé en quatre zones dialectales: t̩ā 'Tra', k̩lé 'Kilé', g̩r̩b̩r̩ 'Girbor' et k̩n-ng̩m 'Kon-ngam'. La langue est parlée dans le sud du Tchad et dans le nord de la République centrafricaine. La zone envisagée par le présent article est la zone Tra dont notre famille paternelle est originaire et sur laquelle une étude descriptive est en cours. L'étude de la structure du syntagme déterminatif nous permettra, d'une part, d'établir les différents types de constructions syntagmatiques ainsi que les différentes relations exprimées et, d'autre part, d'identifier quelques morphèmes qui interviennent dans ces constructions. L'intervention des morphèmes dans les constructions du syntagme déterminatif nous apportera un certain nombre d'informations sur les changements éventuels qu'ils opèrent tant du point de vue sémantique que du point de vue morphologique. Certains morphèmes permettent d'établir des liens hiérarchiques dans les syntagmes où ils apparaissent.

Le syntagme déterminatif se construit globalement de deux manières: la première structure juxtapose un substantif à un autre substantif, tandis que la seconde utilise divers morphèmes qui relient les constituants.

Le syntagme déterminatif permet d'exprimer différentes relations qui s'établissent entre les constituants en présence. Très nombreuses, ces relations sont perçues sémantiquement de manière différente selon qu'on a un syntagme du type déterminé/déterminant ou un syntagme du type déterminé + connectif + déterminant.

* Université de Provence (Aix-Marseille 1), Université libre de Bruxelles & Service de Linguistique du Musée royal de l'Afrique centrale.

1. Je remercie C. Grégoire qui a lu et corrigé cet article dans sa totalité. Sa connaissance des langues mandé et du syntagme déterminatif dans ces langues m'a été d'une aide précieuse. Enfin, les remarques pertinentes d'un lecteur anonyme m'ont permis d'améliorer un grand nombre de points et m'ont orientée vers des ouvrages qui ne m'étaient pas connus. Qu'il reçoive tous mes remerciements.